

La Lettre de l'ONED



Edito

Lors de l'AG du GIP
Enfance en Danger,
le 23 octobre dernier,

les grandes orientations pour l'activité de l'ONED ont été arrêtées. Notre programme est bien rempli. Nous finaliserons les études portant sur les «jeunes majeurs», les schémas départementaux de la protection de l'enfance, le placement familial. Nous renouvellerons l'enquête portant sur les pupilles de l'État. Nous débiterons également de nouvelles études sur le projet pour l'enfant, les dispositifs d'accueil des mineurs isolés étrangers, sur les dispositifs d'accueil des 0-6 ans, ainsi que sur la santé et les situations de handicap des enfants protégés. Les résultats de ces différents travaux seront exposés dans divers dossiers, rapports et journées d'étude. Sur le plan de la recherche scientifique, le sujet de l'appel d'offre thématique sera connu dès la mi décembre, une fois validé par le CA. Le séminaire portera quant à lui sur le thème «La prise en compte du genre en protection de l'enfance». Enfin, nous accentuerons notre soutien aux départements, plus spécifiquement en ce qui concerne les ODPE ainsi que le dispositif de remontée des données. Ce travail se fera par des relations directes avec les départements, par la mise en place d'outils spécifiques, l'organisation de groupes de travail ainsi que de journées nationales... Vaste programme dont certains aspects sont développés dès la présente lettre. Je vous en souhaite donc une bonne lecture.

Gilles Séraphin,
Directeur de l'ONED



Près de 600
personnes
réunies pour
les 10 ans de
l'ONED

Le 14 octobre dernier, l'ensemble du Groupement d'Intérêt Public de l'Enfance en Danger a fêté les 10 ans d'activité de l'ONED lors d'une grande journée d'étude internationale sur le thème : «Observer l'enfance en danger : articuler recherche et pratique» dans les salons de l'Hôtel de ville de Paris. Près de six cents personnes étaient rassemblées pour participer aux échanges.

Retrouvez [les photos](#) de cette journée, [le programme](#) et [la brochure anniversaire](#) sur le site de l'ONED. Les actes des interventions seront également bientôt disponibles.

*Laurence
Rossignol, Secrétaire
d'État en charge de la
Famille, des Personnes
âgées et de l'Autonomie,
a introduit cette journée.*

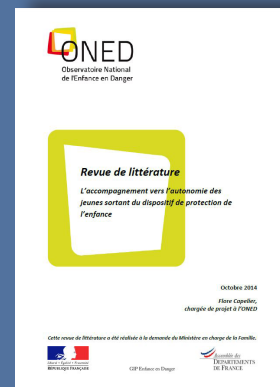


PUBLICATION

L'accompagnement des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance : revue de littérature

L'ONED mène actuellement une étude sur le thème de l'accompagnement à l'âge adulte des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance. Ce travail, engagé à la demande du ministère en charge de la Famille, s'inscrit dans la continuité des études de l'Observatoire, qu'il s'agisse du rapport produit en 2009 portant sur « l'entrée dans l'âge adulte » ou de la revue de littérature francophone, parue en 2013, relative aux « parcours de placement, à la transition à l'âge adulte, et au devenir des enfants placés ».

L'étude en cours se décompose en deux volets. Le premier est constitué par une revue de littérature qui dresse un état des lieux de la recherche française et



internationale. Elle comprend des fiches de lecture portant sur les recherches ayant pour l'objet l'accompagnement vers l'âge adulte des jeunes sortant du dispositif de protection de l'enfance. Une synthèse croisée reprend les principaux apports de cette revue en ce qui concerne d'une part, les constats communs qui se dégagent de la recherche, et d'autre part, les préconisations qui sont formulées par les chercheurs.

Le second volet de l'étude, publié à la fin de l'année, a pour objectif d'analyser les pratiques existantes au sein des départements. Ce travail vise à établir une meilleure connaissance du contexte et des modalités concrètes dans lesquelles l'aide en faveur des jeunes majeurs est mise en œuvre.

Cette revue de littérature est disponible en téléchargement en page d'accueil du site de l'ONED www.oned.gouv.fr et parmi nos publications.

La prise en compte du genre en protection de l'enfance est le thème du séminaire de recherche de l'ONED en 2015.

Programme et formalités d'inscription aux 5 séances sur le site de l'ONED d'ici fin décembre.

- *L'apport des approches en matière de genre.*
- *Le danger dans l'enfance a-t-il un genre ?*
- *Les violences en raison du genre.*
- *S'occuper des enfants, une question de genre ?*
- *Faut-il adapter la protection de l'enfance en fonction du genre, et comment ?*

JOURNÉES D'ÉTUDES

Journée d'étude Inset d'Angers-ONED : la parole de l'enfant

La journée d'étude co-organisée par l'ONED et l'Inset a rassemblé près de 280 participants à Angers le 6 novembre, sur le thème de la parole de l'enfant en protection de l'enfance : comment la recueillir et la prendre en compte ? Les intervenants de la matinée ont mis en évidence combien la possibilité, pour un enfant, de s'exprimer dépend de la qualité de l'écoute qui lui est apportée. Pour E. Legros, directeur de MECS et psychanalyste, quand on parle à un enfant en sa présence sans s'adresser à lui, il s'absente de la relation comme sujet, car il devient objet. En participant aux projets culturels développés dans les MECS

de la Côte d'Opale, les enfants peuvent repenser leurs liens à autrui, à leur famille, au monde. K. Sadlier, docteur en psychologie clinique, a ensuite présenté des médiateurs thérapeutiques (boules de courage, volcans de colère...) qu'elle utilise en consultation pour libérer la parole d'enfants traumatisés par des faits de violence. Enfin, les conditions juridiques du droit de l'enfant à s'exprimer et à être représenté ont été rappelées par M. Bongrain, docteur en droit, qui a souligné que le droit d'expression de l'enfant peut parfois être confisqué, par exemple si trop de professionnels l'entourent.

En deuxième partie de journée, diverses pratiques de l'écoute d'enfant ont été exposées. Une expérience d'audition déléguée de mineurs, sur ordonnance du juge aux affaires familiales dans des procédures de séparation parentale conflictuelle, est menée dans un service

de soutien à la parentalité du Calvados. Il s'agit de permettre aux enfants de s'exprimer dans un cadre prévu pour eux, en leur évitant d'entrer au tribunal pour une affaire qui concerne leurs parents. Les présentations du travail d'unités hospitalières pour l'accueil de l'enfance en danger et d'une brigade de gendarmerie pour l'accueil et l'écoute de mineurs victimes ont permis de souligner l'importance d'une mise en confiance de l'enfant, du respect de ses rythmes, de prévoir un accueil adapté, pour favoriser son expression. Présenté en clôture de journée, le rapport d'étude de l'ONED sur les unités d'accueil médico-judiciaire, « Considérer la parole de l'enfant victime », formule des propositions pour pérenniser ces structures, au croisement de cultures professionnelles et d'enjeux pour l'enfant.

Enfants maltraités : la HAS publie une fiche de recommandations pour les professionnels de santé

La Haute Autorité de la Santé (HAS) a tenu une conférence de presse le 17 novembre 2014, à la Maison de la Chimie. Cet événement, auquel ont participé les directeurs de l'ONED, du SNATED et un chargé d'études, a été introduit par Jean-Luc Harousseau, président du Collège de

la HAS. Il visait à présenter la recommandation produite par un groupe de travail présidé par Anne Tursz, sur la maltraitance des enfants et le rôle que peuvent et doivent tenir les professionnels de santé dans la prévention, le repérage et le signalement de cette maltraitance.

Différents intervenants se sont succédé pour apporter leur témoignage sur ce sujet : Cédric Grouchka, membre du collège de la HAS ; Anne Tursz, pédiatre et épidémiologiste, présidente du groupe de travail ; Céline Raphaël, chef de clinique en médecine de la douleur et médecine palliative ; Claude Rouge-

ron, médecin généraliste.

L'origine de cette démarche part d'un constat : la maltraitance des enfants, phénomène souvent minorée, est un problème de santé publique majeur qui peut concerner tout enfant, quelle que soit sa classe sociale d'origine. Pourtant, les professionnels de santé participent peu au travail de repérage et de signalement de cette maltraitance, alors qu'ils sont légalement soumis à l'obligation de protéger l'enfant, comme ont tenu à le souligner fermement les différents intervenants.

Cette faible participation s'explique par la conjonction de plusieurs éléments :

une insuffisance de formation aux signes cliniques permettant d'identifier des actes de maltraitance, une méconnaissance des procédures d'information préoccupante et de signalement, des craintes diverses (se tromper et être pénalement poursuivi, perdre le contact avec la famille et les autres enfants éventuels de la fratrie, etc.).

L'objectif de la HAS est donc de mettre à disposition de l'ensemble des praticiens en situation d'observation clinique de l'enfant, un outil de recommandation de bonnes pratiques pour leur permettre d'améliorer leurs connaissances en matière de repérage des signes de maltraitance et dans le fonctionnement des procédures d'alerte

à destination des autorités compétentes (Crip du conseil général et procureur de la République).

Ces recommandations, déclinées en plusieurs fiches mémo, sont téléchargeables sur le site de la HAS :

http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1760393/fr/maltraitance-chez-lenfant-reperage-et-conduite-a-tenir

DU CÔTÉ DES DÉPARTEMENTS

3^{es} assises départementales de la santé de l'Essonne

Le 10 octobre 2014, une chargée d'études de l'ONED a assisté à Evry aux troisièmes assises départementales de la santé de l'Essonne organisées par le conseil général de l'Essonne, en par-

ODPE 29 : sixième conférence annuelle

Un chargé d'études a assisté, jeudi 20 novembre 2014, à la sixième conférence annuelle de l'ODPE 29 qui avait pour thématique « Comment accompagner les jeunes sortant de la protection de l'enfance à la majorité ? ». Cette journée a permis de croiser les regards entre universitaires, usagers et professionnels grâce à différentes interventions. Pierrine Robin est venue présenter la recherche « La transition à l'âge adulte comme révélateur » accompagnée de deux chercheurs pairs sollicités dans le cadre de l'étude. L'ODPE est également intervenu pour restituer

CG 57 : 2^e conférence annuelle du schéma « Enfance, jeunesse et famille 2014-18 »

Le vendredi 17 octobre 2014, un chargé d'études a assisté à la deuxième conférence annuelle du schéma « Enfance, Jeunesse et Famille 2014-2018 » du CG57. La thématique de cet évènement était « Le Projet pour l'enfant : Une nouvelle dynamique de travail avec la famille, l'exemple du

tenariat avec l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France et avec la participation de la Conférence de territoire. Ce travail doit aboutir à une Convention départementale de santé, signée avant la fin de l'année 2014. La matinée a été consacrée à l'articulation entre santé et territoire avec une présentation du directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France, Claude Evin, et

une étude sur les parcours des jeunes sortant de la protection de l'enfance. Puis, trois jeunes ont exposé leurs parcours pendant un moment intitulé « Les jeunes se racontent ». Ce temps a été suivi d'une table ronde composée de travailleurs sociaux autour du thème « L'accompagnement à la majorité : dynamiques à l'œuvre et perspectives » avec des exemples de soutien à la majorité et au-delà réalisés par la Fondation d'Auteuil, l'Adépape 29 et France Bénévolut. La journée s'est terminée par la présentation des actions du schéma départemental relatives à cette thématique, ce qui a permis de faire un état des lieux du travail réalisé par le département et de présenter les travaux à venir.

SERAD ».

Cette conférence a permis à plusieurs professionnels (conseil général et associations) d'apporter leurs points de vue sur les apports du projet pour l'enfant dans le travail avec les familles, avec un focus sur le dispositif SERAD (service éducatif renforcé à domicile). Un film de témoignages de parents et de jeunes suivis dans le cadre du dispositif SERAD a été diffusé. Finalement, ce dispositif a été plébiscité par professionnels et usagers par ce fait qu'il « transforme les pratiques institutionnelles » et « rend les usagers acteurs de

leur prise en charge ». Un premier bilan du schéma a également été présenté, visant à mettre en avant : les actions d'ores et déjà engagées, les liens forts entre le schéma et le projet d'établissement du centre départemental de l'enfance, les premiers indicateurs travaillés dans le cadre de l'ODPE (diminution des signalements, baisse des effectifs du CDE conformément aux objectifs du projet d'établissement...) ainsi que le travail à venir. Une fiche dispositif sur le SERAD de Moselle est disponible sur le site de l'ONED.

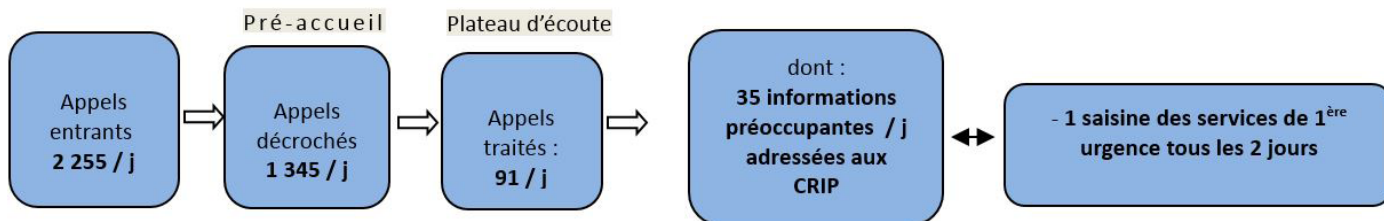
EURE-ET-LOIR

Mise en place de l'ODPE

Le 9 octobre, le directeur de l'ONED s'est rendu à Chartres pour la mise en place de l'ODPE. Il est intervenu pour présenter l'ONED et le travail en réseau avec les ODPE. Les premiers travaux dans le cadre de l'observation ont été exposés et distribués aux participants : la charte constitutive, le schéma départemental et le premier rapport d'activité 2014.

ACTUALITÉ DU GIPED

L'étude statistique relative aux appels du SNATED en 2013 est disponible. Pour accéder à l'ensemble des données chiffrées (Qui sont les appelants? Qui sont les enfants en danger ou en risque de l'être? Quels sont les dangers évoqués? Qui sont les auteurs présumés des dangers? Quelles sont les suites apportées aux informations préoccupantes?...), nous vous proposons de vous rendre à la page suivante du site : www.allo119.gouv.fr/activites. Vous y retrouverez l'intégralité de cette étude, mais également le troisième bulletin annuel du SNATED, synthèse de ce rapport.



Pour tout contact avec le SNATED: snated@allo119.gouv.fr

INTERNATIONAL

ESN 2014 : « *Social planning : developing more cohesive local communities* »

Un séminaire européen organisé par le réseau ESN s'est tenu à Vienne les 6 et 7 novembre derniers, avec pour thème « la planification des politiques sociales : un support au développement de la cohésion sociale dans les collectivités territoriales ». Il a rassemblé une centaine de participants, représentant près de 20 pays de l'Union européenne. À cette occasion, Marie-Paule Martin-Blachais, directeur général du GIPED et Joëlle Nicoletta, responsable Crip et ODPE au conseil général des Côtes-d'Armor (22) ont présenté une communication.

À partir de l'exemple de la politique publique de protection de l'enfance en

France, elles ont exposé les fondements politiques, législatifs, réglementaires et organisationnels, assurant l'articulation et la complémentarité entre l'échelon national et territorial de celle-ci, au travers de la mise en place d'une base de données partagée et d'outils de pilotage au service de l'observation (ONED et ODPE).

Marie-Paule
Martin-
Blachais et
Joëlle Nicoletta



À cet effet, ont été évoqués les ressources et les freins à cette mise en œuvre, ainsi que les démarches facilitatrices auprès des décideurs et acteurs publics et associatifs, comme des professionnels de l'action sociale, pour une politique publique adaptée à la réalité des besoins populationnels.

Des membres de l'ONED ont publié :

Capelier F., Des "nourrices" aux assistants familiaux : retour sur la construction d'une profession, *JDJ*, n°336, juin 2014.

Pillet P., Corpart I., Briand C., Dubreuil F., Eudier F., Euillet S., Gruas P.-E., Le Boursicault M.-H., Oui A., Sellenet C., Séraphin G., Gouttenoire A., Propositions pour adapter la protection de l'enfance aux réalités d'aujourd'hui, *Archives de pédiatrie*, août 2014.

Séraphin G., Accompagner les parcours des enfants en protection de l'enfance, in Gueguen J.-Y. (coordination éditoriale), *L'Année de l'Action sociale 2015*, Dunod, Paris, octobre 1994, p. 183-194.

Séraphin G., Protéger un enfant en accompagnant la construction de son parcours de vie. Les récents rapports « Enfance/Famille » en perspective, *Journal des droits des jeunes*, Paris, n° 341, novembre 2014.

Séraphin G., Pour une autre politique de l'enfance et de la famille. Lecture de quatre rapports récents. *Esprit*, décembre 2014, p.91-106

Pour s'abonner à la Lettre : siteoned@oned.gouv.fr

GIP Enfance en Danger BP 30302
75823 Paris Cedex 17

Tél : 01 53 06 68 68 / 01 45 41 38 01 (fax)
www.giped.gouv.fr / www.oned.gouv.fr

Directeur de la publication : Gilles Séraphin
Réalisation : Fanny Boureau

L'agenda en protection de l'enfance

12 DÉCEMBRE 2014

Paris
Passer par l'acte
Colloque Enfances et Psy

18-20 MARS 2015

Narbonne
*AEMO-AED contrôle social des
pauvres ?*
35^{es} assises nationales du CNAEMO

19-20 MARS 2015

Marseille
*L'acte éducatif en mutation ? Valoriser
et construire nos pratiques en MECS.*
5^{es} rencontres nationales des
professionnels des Maisons d'enfants
à caractère social (MECS)